XXIXème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la 2ème réunion Tenue le 31 mars 2011, à 14h00, salle VIII

<u>Présents</u>: Mme Abbass; M. Chiraz-Baly; M. Crouzier; M. David; M. Dechen; M. Doumbouya-Fode; M. Fortis; M. Hilfiker; M. Hua; Mme James; M. Mporamazina; Mme Nwabuogu; Mme Rames; M. Richards; Mme Sunthorn; M. Touihri; M. Winch; M. Zargouni.

<u>Absents</u>: M. Benayed; M. Campos (excusé); M. Gaziyev; M. Koheeallee (excusé); Mme Roulin-Hernandez (excusée); M. Vernay; Mme Vilches.

Egalement présent : M. Ramasamy, membre de la Commission financière sortante.

ORDRE DU JOUR

Début de la séance : 14h00.

- 1. Adoption de l'ordre du jour provisoire
- 2. Adoption des minutes (7^{ème} réunion du 28^{ème} Conseil + 1^{ère} réunion du 29^{ème} Conseil)
- 3. Election de la Commission financière (3 membres)
- 4. Rapports
 - a) du Bureau exécutif, y compris les résumés des communications reçues et envoyées et des entretiens avec l'administration
 - b) de la Commission financière sortante
- 5. Adoption du projet du programme de travail
- 6. Adoption du projet de budget
- 7. Stratégie du Conseil pour les problèmes de budget de l'ONUG
- 8. Collecte pour le Japon
- 9. Questions proposées par les membres du Conseil
- 10. Divers

* * *

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire.

Adopté.

- 2. <u>Adoption des minutes (7^{ème} réunion du 28^{ème} Conseil + 1^{ère} réunion du 29^{ème} Conseil).</u>
- 7^{ème} réunion du 28^{ème} Conseil : adoptées sans modifications.

- 1^{ère} réunion du 29^{ème} Conseil : adoptées avec 1 modification.
- 3. Election de la Commission financière (3 membres).
- M. Zargouni propose pour Alliance M. Ramasamy (il accepte).
- M. Fortis présente pour UNe liste spéciale M. David (actuellement au travail).
- M. Chiraz Baly présente Mme Peck Arif (elle accepte).

Il y a 3 candidats pour 3 postes. Les 3 candidats sont élus sans opposition.

Le Président remercie les scrutateurs qui finissent leur mandat ce jour 31.3.11.

Clarification : M. David qui n'était pas dans la salle au moment du vote fait savoir au Conseil qu'il ne désire pas être membre de la Commission financière.

- M. David va donc démissionner de ce poste et Mme Sunthorn sera alors proposée dans la Commission financière.
- 4. Rapports.
- a) du Bureau exécutif, y compris les résumés des communications reçues et envoyées et des entretiens avec l'administration
- Voir les minutes du Bureau exécutif distribuées aux membres du Conseil.
- M. Zargouni présente une demande d'aide financière pour 2 cas qu'il a présentés au Bureau. Il souhaiterait que le Conseil appuie la décision du Bureau.
- 1 er cas : demande de 4.000 CHF. Il s'agit d'une aide légale pour un fonctionnaire de l'ONUG dont le cas se trouve devant le Tribunal (cette personne a fait appel à NY qui a reconnu qu'il y avait eu une erreur. On lui a alors proposé une compensation financière dérisoire. De ce fait cette personne a décidé de porter plainte auprès du tribunal. Ce fonctionnaire avait postulé pendant 3 ans sans jamais avoir été pris en considération, ni à Genève ni à NY).
- 2^{ème} cas : cette personne se dit victime sur le plan physique et moral d'une restructuration et est dans l'impossibilité de payer ses factures à cause de divers problèmes. Le Bureau a discuté de ce cas et est pour cette aide.
- M. Ramasamy, membre de la CF sortante, fait un rapport de la Commission financière. Il aborde divers sujets : UBS, aide financière légale, comptes de UNS, laptops du Conseil (établir des règles pour les 2 laptops, qui va les utiliser). M. Ramasamy demande d'établir des recommandations au Conseil, de créer des règles de procédure, des modalités de gestion avant toute procédure de paiement (à prévoir pour la prochaine réunion du Conseil).
- M. Hilfiker propose que le Conseil donne son accord pour ces deux cas mais sur une base exceptionnelle. Dans le futur les demandes devront être écrites, faites avec le support de la Commission financière.

- M. Ramasamy souhaite savoir comment on va mettre en application toutes ces recommandations, comment on va utiliser l'argent et qu'elles vont être les procédures. Mme Rames tient à préciser qu'elle entérine car il s'agit de cas urgents mais qu'à l'avenir en aucun cas le Conseil ne pourra accepter une demande qui ne soit pas faite par écrit, et après avoir consulté des experts dans le Conseil. De plus, pour prendre une décision :
 - 1) il faut que la question soit portée à l'ordre du jour ;
 - 2) qu'il y ait un document explicatif.

Le Conseil vote pour l'aide financière en question (15 personnes dans la salle) :

- 1 er cas : Le Conseil accepte de donner 4.000 Frs au premier cas (1 abstention)
 2 ème cas : Le Conseil accepte d'apporter une aide sociale de 4.000 CHF (2
- 2^{eme} cas : Le Conseil accepte d'apporter une aide sociale de 4.000 CHF (2 abstentions)

b) rapport de la Commission financière sortante.

<u>Messieurs Ramasamy et Chiraz-Baly font le rapport de la Commission financière pour 2010-11.</u>

Le rapport financier est accepté par le Conseil.

Délégation pour le CCISUA et le SMCC

- CCISUA (16-20 mai : réunion à Vienne)
- M. Zargouni informe que le Bureau exécutif représente le Conseil au sein de cette Fédération et assiste aux réunions du CCISUA.
- M. Zargouni suggère que le Bureau désigne la délégation qui assistera à l'Assemblée générale du CCISUA. Il fera parvenir aux membres du Conseil le rapport annuel du CCISUA lorsqu'il sera en sa possession.
- SMCC (Réunion annuelle entre les représentants du personnel)
- M. Zargouni propose également au Conseil que le Bureau décide de la délégation qui assistera au SMCC.
- M. Fortis demande sur quels critères va être choisie la délégation. M. Zargouni mentionne que le Secrétaire exécutif et son adjoint sont les plus à même de représenter le Conseil mais il faut cependant une continuité dans la représentation du personnel et la préparation de nouveaux membres à toutes ces étapes de responsabilité.

Vu qu'il n'y a pas de limite de participation au sein du CCISUA, le Secrétaire exécutif propose 4 personnes (2 pour faire le travail et deux personnes pour apprendre).

Pour le SMCC le nombre est réglementé à 2 personnes (voire 3).

<u>Le Conseil est d'accord à l'unanimité pour ces délégations : CCISUA et SMCC.</u>

5. Adoption du projet du programme de travail.

Le Bureau a préparé le projet de programme de travail 2011/12 en demandant aux personnes intéressées de participer au projet.

M. Winch, au nom de sa liste, suggère d'autres points dans le programme de travail : Groupe de Genève, environnement de travail, Fonds de solidarité des Nations Unies, coopération avec les autres organisations pour le point des retraites, et proposition de faire intervenir l'AAFI (Association des anciens fonctionnaires internationaux).

Programme de travail : le groupe New Wood aimerait voir insérer dans le programme de travail 2011-12 les éléments suivants :

- Cotisation : on devrait suivre l'exemple du Staff Union à New York, où on a fait une campagne avec prix et loto pour faire cotiser les membres du personnel.
- Représentation : on devrait y ajouter la participation renouvelée au Groupe de Genève des représentants d'organisations diverses.
- Retraite: l'imposition de fonctionnaires à la retraite en Suisse est hautement discutable. L'Accord de Siège (1946) prévoit aucune imposition des « émoluments » ONU. Toutefois, en 1952, la Cour d'appel suisse a rendu un jugement décidant que les pensions de retraite ne constituaient pas des « émoluments ». Ce jugement n'a jamais été publié. Est-ce donc légal? A discuter activement devant le personnel, surtout étant donné les variations du taux de change qu'on subit, même payés en dollars...
- Solidarité: les lignes de partage devraient être tracées entre le Fonds de solidarité et les activités de soutien aux fonctionnaires dans la détresse opérées par le Conseil/le Bureau, y compris juridique. Il faut financer le Fonds de solidarité, et consulter plus spécifiquement avec la conseillère du personnel, Mme Annabelle Borg.
- Droits du travail : on souligne la pérennité de cet élément de la représentation du personnel, et la perspective de négociations collectives, comme on en est au début au BIT.

On passe à l'adoption du programme de travail tel que modifié :

Résultats

- 13 voix Pour
- 2 abstentions

Le programme de travail ainsi modifié est adopté.

6. Adoption du projet de budget.

Les dépenses ont été discutées au sein du Bureau. C'est une feuille de route pour ce qui pourrait être nos dépenses de l'année 2011-12.

M. Hilfiker suggère que le budget tel que remis soit adopté comme cadre indicatif (« feuille de route ») de dépenses et que dans le futur le budget complet soit soumis aux membres du Conseil avec la convocation à la séance.

Il suggère aussi que lorsque des dépenses budgétisées sont discutées, elles soient présentées de manière à pouvoir les attribuer aux postes budgétaires correspondants et que dans le futur la compétence du Bureau de décider de dépenses portées au budget soit revue à la hausse.

Après discussion, il faut rajouter dans le projet de budget une nouvelle ligne qui se lit : Cultural activities (miscellaneous) avec rajout de 10.000 CHF.

Mme Rames demande voir apparaître dans le budget le solde du compte du Conseil. Elle estime que l'on doit connaître exactement la somme que le Conseil dispose.

Après quelques modifications, le projet de budget comme cadre indicatif de dépenses est adopté à l'unanimité.

7. Stratégie du Conseil pour les problèmes de budget de l'ONUG.

La question de la coupure de 3 % du budget 2012 qui pourrait avoir des conséquences sur le personnel a retenu toute l'attention du Bureau exécutif.

8. Collecte pour le Japon.

<u>Le Conseil donne son accord pour organiser la collecte du Japon (à l'unanimité)</u>.

9. Questions proposées par les membres du Conseil.

L'association pour le concert de l'Orchestre des Nations Unies a fait un premier concert en ville et a eu un très grand succès. Il y a une demande pour un second concert au Palais des Nations.

Le Directeur général a informé le Conseil qu'il était d'accord d'organiser ce concert au sein de l'ONUG, ce qui entraîne des frais au niveau de la Sécurité. Le DG a demandé au Conseil s'il pouvait assurer cette dépense : 1500 CHF environ.

<u>A l'unanimité, il en est ainsi décidé (1500 CHF + une petite marge supplémentaire).</u>

10. Divers.

Suite à l'élection du nouveau Conseil 2011-12, le Directeur général recevra les membres du Bureau le 1.4.11 pour une visite de courtoisie.

Fin de la réunion : 16h20.